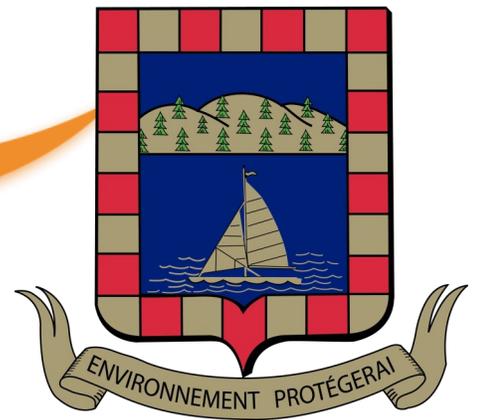


Le Tour du Lac



Bulletin municipal de
Ville de
Lac-Saint-Joseph
Le 15 octobre 2016

**IMPORTANTE SÉANCE DE
CONSULTATION ET D'INFORMATION
LE MARDI 8 NOVEMBRE 2016 À 19H30
À L'AUBERGE DUCHESNAY!**

Bienvenue à l'automne !





Chers concitoyens, concitoyennes,

Déjà l'automne avec ses couleurs chaudes et ses paysages féériques!

C'est le temps de faire le ménage sur nos terrains, ranger nos accessoires d'été, et pour ceux qui partent dans le sud, de fermer le chalet. Vous trouverez d'ailleurs un peu plus loin dans le journal, des indications à cet effet.

Plusieurs réalisations ont été accomplies en cours d'année et nous avons encore de nombreux projets en tête. Nous sommes à l'affût de toutes les opportunités de subventions gouvernementales qui peuvent nous aider à réaliser nos projets en cours afin de minimiser les coûts au maximum.

Depuis notre dernière session d'information tenue le 6 juin 2016, le Comité sur les infrastructures a poursuivi activement ses travaux pour peaufiner ce projet de complexe multifonctionnel sur le site actuel du club nautique. Des tests de sol ont été effectués et une révision du concept architectural a été demandée à l'architecte suite aux nombreuses suggestions émises par nos concitoyens afin de mieux s'harmoniser à ce magnifique environnement. Bien qu'il subsiste encore beaucoup d'inconnus au plan des coûts exacts et de l'ensemble des subventions gouvernementales admissibles, nous jugeons utiles de tenir une autre session de d'information et de consultation auprès de la population avant d'engager d'autres coûts et/ou de poursuivre nos analyses au cours de la saison hivernale. Cette séance d'information aura lieu **le mardi 8 novembre prochain à 19h30 à l'Auberge Duchesnay**, soit un peu avant le départ de certains de nos concitoyens vers des cieux plus cléments.

Vous pourrez suivre tout au long de l'hiver toute l'évolution et les informations relatives au développement de ce projet qui seront disponibles sur le site web de la Ville. Vous pourrez également nous transmettre vos commentaires via l'adresse courriel de la Ville soit info@villelacstjoseph.com

La construction de la caserne satellite devrait se concrétiser au printemps ce qui assurera une meilleure sécurité incendie pour tous les citoyens et réduira ainsi vos coûts d'assurances.

Je vous invite à lire les différentes chroniques des membres du Conseil qui sont toujours pertinentes.

Salutations!

Michel Croteau, Maire

Pépinière & Paysages Marcel Marin inc.

Arbres • Arbustes • Haie de cèdres • Fleurs vivaces et annuelles
Aménagement paysager • Consultation horticole
Conception, croquis, plan à l'échelle

Marcel Marin, ing. f.

628, Petit-Village, Sud
Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc G3A 1W7

Tél.: (418) 878-2821

Fax: (418) 908-0533

Courriel: marinmar@videotron.ca

www.pepinieremarin.com



TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau

Mise à jour

Consultation

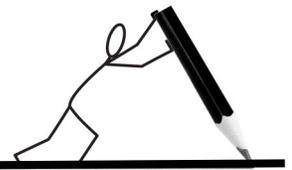


Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Résumés des résolutions



Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des derniers mois:

Résolution 080-2016

Résolution accordant un mandat à Me Marcelle D'Amours pour procéder à la préparation et à la rédaction de l'acte de cession du terrain offert par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, terrain nécessaire à la construction de la caserne de pompiers satellite.

Résolution 081-2016

Adoption du Règlement no 2016-245 soit le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Résolution 082-2016

Adoption du Règlement no 2016-246 soit le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Résolution 083-2016

Résolution autorisant la Corporation du Bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) à faire l'inventaire des plantes aquatiques dans le bassin nord, au montant de 3 653 \$ plus taxes.

Résolution 084-2016

Résolution autorisant la directrice générale à commander dix (10) nouveaux panneaux de signalisation indiquant « À Ville de Lac-Saint-Joseph, on circule en file indienne » pour la circulation des vélos sur notre territoire.

Résolution 092-2016

Résolution concernant la nomination de la FQM/ADMQ à titre de mandataire pour la négociation des assurances collectives des employés municipaux.

Résolution 095-2016

Octroi d'un contrat à la firme Durabac pour l'implantation de bacs semi-enfouis aux deux entrées de la ville.

Résolution 096-2016

Octroi d'un contrat à la firme Raymond Robitaille pour la préparation et l'aménagement des deux terrains aux entrées de la ville pour recevoir les six (6) bacs semi-enfouis.

Virginie Viriers, directrice générale



Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



vitres d'auto
attaches-remorques

Garage Marcotte et Fils
4669, Route De Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



mécanique générale
pneu
alignement

418 **875-2989**
www.garagemarcotte.com



Entrevue de Mme Sylviane Cloutier

Chers citoyens,

Notre nouveau site web est maintenant en ligne et nous espérons que vous le consulterez pour y découvrir de nouveaux éléments. L'adresse est www.villelacstjoseph.com

Si vous aviez des commentaires ou suggestions à nous faire à ce propos, vous voudrez bien les adresser à Mme Viviers ou à Mme Ouellet puisqu'elles peuvent maintenant gérer directement les données alors qu'auparavant nous devions toujours passer par le fournisseur, ce qui occasionnait des délais.

Plusieurs personnes nous demandent de pouvoir consulter le rôle d'évaluation en ligne comme la plupart des autres villes le font. Ces informations seront ajoutées d'ici la fin d'octobre et vous aurez ainsi accès au rôle d'évaluation pour toutes les propriétés.

J'en profite encore une fois pour vous demander de nous transmettre votre adresse courriel afin de pouvoir vous informer rapidement lorsque survient un événement sur notre territoire comme une panne d'électricité prolongée ou un détour pour des travaux. Notre adresse courriel est: info@villelacstjoseph.com

Dernièrement nous avons subi plusieurs pannes d'électricité qui ont duré plus d'une journée dans certains secteurs et nous avons reçu des plaintes parce que nous n'avions pas avisé les citoyens qui demeurent en ville durant la semaine. Ces derniers ont pu perdre des aliments dans le frigo ou le congélateur mais vous comprendrez que nous ne pouvons téléphoner à chaque propriétaire. Par contre nous avons une génératrice et s'il n'y a pas d'interruption du service internet, nous pouvons vous en informer par courriel. Je vous remercie pour votre collaboration et vous souhaite un bel automne.

Sylviane Cloutier, Conseillère, responsable des communications.



ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Courriel: entretienboucher@hotmail.com

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'été a été favorable pour les sports et activités nautiques. Somme toute, nous avons été choyés et c'est tant mieux.

D'autre part, plusieurs d'entre vous se questionnent à savoir où nous en sommes rendus avec le projet de revégétalisation des rives à Ville de Lac-Saint-Joseph. À cet égard, Mme Roxane Ouellet, notre inspectrice municipale, a procédé au cours de la saison estivale à une inspection de toutes les bandes riveraines situées sur le territoire de la ville.

Cette démarche a permis d'établir que un pour cent (1%) des propriétaires ne se sont pas conformés à la réglementation en vigueur. De plus, neuf (9) propriétaires font l'objet de travaux incomplets tel que: ouverture de 5 mètres sur le lac non respectée, bande de 5 mètres à compter de la ligne des hautes eaux non complétée en totalité, etc...

Malheureusement, ceux-ci sont sujets à un constat d'infraction et à des poursuites en Cour municipale que la Ville entend bien mettre à exécution.

En ce qui concerne les contrats d'études en environnement octroyés à la Corporation du Bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC), des travaux ont été réalisés au cours de la période estivale et les rapports d'analyses sont attendus dans le courant de l'automne.

Ces travaux portaient principalement sur:

- L'inventaire des plantes aquatiques le long du littoral de notre territoire;
- La caractérisation de l'état général des fossés en lien avec l'apport des sédiments au lac.

Nous vous tiendrons informés des résultats obtenus découlant de ces études.

En attendant, je vous souhaite à tous un automne coloré!

Claude Lessard, Conseiller, responsable de l'environnement.



**Gagnon Sénéchal Coulombe inc.**
HUISSIERS DE JUSTICE *Depuis 1966*

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télééc.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite



Bonjour chers Citoyens(nes)

L'assemblée générale annuelle du Club Nautique a eu lieu le 16 août dernier. Malheureusement très peu de personnes y ont assisté malgré le fait qu'il s'agit d'un moment privilégié dans l'année pour vous présenter le bilan de l'été et pour recueillir vos commentaires et suggestions.

Le bilan présenté par le moniteur chef Frédéric Lachance et le coordonnateur Olivier Dorion-Racine mentionne qu'il y a eu 107 jeunes inscrits cet été comparativement à 87 l'an dernier. Comme déjà mentionné, très peu de jeunes sont inscrits à temps plein, mais c'est quand même un record comparativement aux dernières années. Aucun problème majeur n'a été rencontré tant au niveau des jeunes que des moniteurs. En effet, l'équipe de moniteurs composée d'anciens et de nouveaux a su captiver vos jeunes avec succès tout au long de l'été.

Lors de l'assemblée annuelle, les commentaires reçus notamment en regard du registre des départs des enfants et de la sécurité en général ont été appréciés. Ce sont des sujets majeurs sur lesquels il faut revenir constamment et où il y a place à amélioration.

En regard des activités, nous sommes toujours à la recherche de nouveautés... Comme vous l'avez sûrement remarqué les cours intensifs de ski/wake sont très populaires. Ces quatre semaines sont exigeantes au niveau de la logistique et requièrent des ajustements afin d'assurer en même temps la programmation régulière. Ce sont tous des aspects sur lesquels nous allons nous attarder durant l'hiver.

Rappelons que tout ce travail est effectué grâce à la contribution exceptionnelle des membres du conseil d'administration qui ont pour la majorité accepté de renouveler leur mandat pour l'année 2016/2017. Nous voulons remercier tout particulièrement Madame Lena Karlson qui nous quitte après plusieurs années; elle était responsable des événements dont le souper des résidents. Par ailleurs, nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Robert Jr Laforce qui a accepté généreusement de s'impliquer en étant responsable du Ski/Wake. Merci encore à toutes ces personnes car sans elles, il n'y aurait pas de Club Nautique....

Marie Andrée Bougie : Responsable du calendrier

Katryn-Anne Dawson : Vice-commodore et responsable des événements

Caroline Desbiens : Responsable des aspects corporatifs et juridiques

Maxime Gagnon : Responsable du site Web

Diane Guérard : Représentante de la ville

Dave Gilbert : Trésorier

Robert Jr Laforce : Responsable du Ski/Wake

Louis Morin : Responsable du tennis

René Roy : Commodore

Josée Savard : Secrétaire et responsable de la natation

Diane Guérard

Conseillère municipale District 3

Responsable du Club Nautique



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

André Lemay

Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



LA POSSIBILITÉ D'EN LAISSER PLUS À SES PROCHES POUR JOCELYNE



Landry

PRÉVENANTE

PLANIFICATION DE TRANSFERT DE PATRIMOINE

Vous souhaitez que vos enfants aient ce qu'il y a de mieux, même lorsque vous ne serez plus là pour prendre soin d'eux. Pour vous sentir libre et leur laisser davantage, tout en réduisant l'impôt qu'ils auront à payer, rencontrez votre conseiller de Desjardins dès 50 ans. Il vous aidera à établir un bilan de vos avoirs et vous proposera une stratégie pour le transfert de votre patrimoine.

desjardins.com/TransfertDePatrimoine



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



Conseiller
District #2

MOT DE JACQUES TESSIER

NOUVEAUTÉ ! LES BACS SEMI-ENFOUIS



Nous sommes présentement en procédure d'achat de bacs semi-enfouis qui devraient être installés aux deux (2) entrées de la ville, près des abris postaux, vers la fin octobre 2016.

La collecte normale du recyclage, compost et ordures ménagères continuera comme auparavant tout le long du chemin Thomas-Maher et vous devez continuer à placer vos bacs près de votre entrée. Cependant pour ceux qui ne viennent que les fins de semaine, ils n'auront plus à laisser leurs bacs au bord de la route puisqu'ils pourront laisser leurs sacs aux sorties de la ville, dans ces bacs. Ceux-ci seront bien identifiés tel que vous pouvez le constater sur la photo du bas et il serait important de déposer vos sacs dans les bons bacs car la cueillette se fera selon l'horaire habituel.

De cette façon, ce sera plus propre et plus facile d'entretien, surtout durant la saison hivernale alors qu'il y avait toujours des bacs qui restaient toute la semaine et même tout l'hiver en bordure de la route et qui se faisaient parfois briser par les déneigeurs et les camionneurs.

De plus, ces contenants sont conçus et fabriqués au Québec et sont faits pour résister aux rigueurs du climat d'ici. De plus, parce que les matières contenues par les semi-enfouis reposent sous la surface du sol, où la température moyenne est moins élevée, la prolifération des bactéries est grandement ralentie. Moins de bactéries—moins d'odeurs tout simplement.

Nous espérons que cette nouvelle initiative saura répondre à vos besoins et vous invitons à respecter notre environnement qui fait la fierté de notre ville.

Bonne saison automnale à tous!

Jacques Tessier,
Conseiller district no 2.



**Constructions de la
Jacques-Cartier**
C.B.R. inc.

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE

Tél. : 418-875-4105 Téléc. : 418 875-0909
5069, route Fossambault, C.P. 856
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 2V2
cjc@cjcinc.ca

**QUALITÉ
HABITATION**

**novoclimat**

R.B.Q. : 2856-3864-65



RRGMRP

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



Collectes des feuilles d'automne

IMPORTANT : TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a trois collectes à l'automne où vous pouvez vous départir des feuilles mortes en les déposant en bordure de rue. **À LAC-SAINT-JOSEPH, LES COLLECTES SERONT FAITES LES 17 ET 31 OCTOBRE AINSI QUE LE 14 NOVEMBRE 2016.**

Il est **interdit** d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

Bac brun

- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts
(de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)

IMPORTANT :

Toutes les feuilles disposées dans des sacs de plastique et déposées en bordure de rue ne seront pas ramassées.

Note : Les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux éco-centres de Neuville, de Saint-Raymond, de Saint-Alban, de Saint-Ubalde ou de Rivière-à-Pierre. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Pour connaître les dates de ces collectes spéciales, consultez le calendrier de collecte de votre municipalité sur www.laregieverte.ca

Merci de votre collaboration.

Quelques précautions à prendre pour la fermeture du chalet



Que l'été ait été ensoleillé, pluvieux, froid ou torride, le temps est venu de fermer le chalet pour l'hiver.

Les meubles de jardin ont été lavés et rangés, les bateaux, canots et pédalos sont hors de l'eau, la tondeuse, le tuyau d'arrosage, les outils de jardin, le barbecue et les vélos sont à l'abri, les bulbes sont en terre... il ne reste plus qu'à fermer le chalet. Avant de s'y mettre, on fait le tour pour s'assurer que portes et fenêtres sont bien calfeutrées et que toutes les petites et grandes ouvertures, cheminées et soupirail inclus, ont été bouchées pour éviter que rongeurs et petits animaux ne viennent s'y loger.

À l'intérieur

Dans la cuisine, on vide le garde-manger de tout ce qui pourrait attirer insectes et bestioles. On emballe, pour les rapporter, les bouteilles de bière, de vin et d'alcool qui pourraient inciter des intrus à festoyer. On lave le réfrigérateur, on le dégivre, on le débranche et, une fois qu'il est bien sec, on laisse sa porte entrouverte en la bloquant avec une cale.

Dans les chambres, on retire les draps des lits et on les lave, avant de les ranger à l'abri de l'humidité dans un coffre de cèdre bien fermé ou dans des bacs en plastique hermétiques dans lesquels on peut glisser un sachet de lavande ou une feuille d'assouplisseur pour un peu de fraîcheur. Certains suggèrent de mettre les matelas debout le long d'un mur pour déjouer les rongeurs qui chercheraient à s'y installer.

Quand tout cela est fait, on se prépare à baisser le chauffage ou à le fermer complètement, ce qui réduirait les coûts d'environ 70 %.

Un peu de chaleur

Vous craignez pour les tuyaux? Maintenez une chaleur minimale dans le chalet : non seulement vous protégez les tuyaux du gel, mais vous préviendrez la détérioration causée par l'humidité. Dans ses « Conseils de sécurité », la Corporation des maîtres électriciens du Québec suggère de régler les thermostats à la position « minimum » pour garder la température entre 5 et 7 °C, ce qui suffit pour contrer le gel. Nous recommandons toutefois de maintenir la température entre 10 et 15 °C afin de protéger les composantes et matériaux utilisés dans la construction du chalet.

Hiver comme été, on n'est pas à l'abri des pannes de courant. Or qui dit panne de courant dit possibilité de gel et de bris des tuyaux qui risquent de se déverser dans le chalet. Au retour du courant, la pompe se met de la partie, travaillant en vain pour tenter de remplir le réservoir. Afin d'éviter les inondations et de réduire les dégâts, on ferme l'entrée d'eau de la maison et on coupe l'alimentation électrique de la pompe.

Couper tout

Pour couper le chauffage, vous réglez vos thermostats à la position « off ». Vous ne pouvez les mettre à « off »? En les réglant au minimum, ils continuent de dégager une certaine chaleur? Coupez l'alimentation du circuit au panneau de distribution, ou enlevez les blocs-fusibles.

L'électricité ne sera pas du tout requise durant votre absence? Au sous-sol, vous n'avez pas de pompe à puisard nécessaire en cas de refoulement d'eau? Vous pouvez alors couper complètement l'électricité en plaçant à la position « off » l'interrupteur ou le disjoncteur principal, qu'on trouve sur le même panneau ou près de celui-ci. La Corporation des maîtres électriciens du Québec recommande, avant de couper le courant, de fermer l'alimentation des disjoncteurs secondaires ou d'enlever les fusibles.

Vider l'eau

Maintenant que vous n'avez plus de chauffage, vous éviterez l'éclatement des tuyaux à cause du gel en fermant l'alimentation en eau. « Mais il faut d'abord vidanger la tuyauterie en ouvrant tous les robinets, ce qui favorise le drainage des tuyaux, et, si possible, souffler dans ces derniers pour les vider au complet. En ouvrant le robinet de purge ou une vis de purge située près de la pompe, l'eau contenue dans l'ensemble de la tuyauterie se videra dans un seau ou dans un drain de plancher. » Veillez ensuite à vider le réservoir d'eau chaude, une fois l'alimentation électrique coupée, à l'aide d'un boyau que vous branchez dans son robinet de purge, ainsi que le réservoir des toilettes en actionnant la chasse. Enfin, purgez la pompe à eau.

Assurez-vous qu'il ne reste plus d'eau ni dans la laveuse ni dans le lave-vaisselle ni dans les tuyaux en «S» qui se trouvent sous les appareils de plomberie. Puis versez de l'antigel à plomberie (environ deux tasses) dans les tuyaux de vidange des lavabos, baignoire, douche, cuvette des toilettes, cuve à lessive, fond du lave-vaisselle. En cas de doute, faites appel à un entrepreneur.

Hibernation

Votre chalet est maintenant prêt à hiberner. Avant de partir, tirez les rideaux, en les laissant légèrement entrouverts pour que les curieux constatent qu'il n'y a rien à voler. Verrouillez bien portes et fenêtres et, si vous avez de bons voisins qui habitent le coin toute l'année, laissez-leur votre numéro de téléphone, afin qu'ils puissent communiquer avec vous en cas d'urgence, et confiez-leur une clé.

Ce texte a été reproduit de la revue du CAA Québec.



Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE
www.drebaillargeon.com
www.facebook.com/dreisabellebaillargeon



7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télé. : 418-628-0424



Mesdames, Messieurs,

Avec la baisse du niveau de l'eau du lac, vous en profiterez sûrement pour procéder à la réparation des quais et des murs de soutènement en bordure du lac, mais avez-vous pensé à demander un permis ?

En effet, en vertu du *Règlement 2016-243 relatif aux permis et aux certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme*, un certificat d'autorisation doit être délivré par la ville préalablement à la réalisation de ces travaux.

L'article 46 précise les différents travaux assujettis de la façon suivante:

« 46– Travaux assujettis:

À moins d'indication contraire, un certificat d'autorisation doit être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants:

(...)

8° les travaux, constructions et ouvrages sur la rive, le littoral ou dans un milieu humide incluant:

- a) *les travaux de remblai et de déblai;*
- b) *L'abattage d'arbres;*
- c) *Les travaux, constructions et ouvrages susceptibles de modifier le régime hydrique, de nuire à la libre circulation des eaux en période de crue, de perturber les habitats fauniques ou floristiques ou de mettre en péril la sécurité des personnes et des biens;*
- d) *Les travaux, constructions et ouvrages susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives ou d'un milieu humide, de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent dans le littoral ou le milieu humide;*
- e) *(...) »*

Il est donc très important de communiquer avec Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale, afin de vérifier avec elle la pertinence d'une demande de certificat d'autorisation avant d'entreprendre vos travaux. S'il n'est pas nécessaire, elle vous le confirmera et pourra également l'expliquer si une plainte est logée au bureau de la ville pour des travaux sur la rive.

J'en profite pour vous souhaiter un très bel automne.

Claude Tessier
Président du Comité consultatif d'urbanisme



R.B.Q. : 2952-7751-51

Les entreprises
Jean Boillard inc.

Tirage de joints

Jean Boillard
418 955-9549
jeanboillard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5



Préparation du budget 2017

Comme à chaque automne, nous commençons la préparation du budget pour l'année 2017.

Jusqu'à ce jour, nos budgets ont toujours été très réalistes et respectés. Cette année encore, nous avons une augmentation des évaluations suite à de nouvelles constructions et à de nombreuses rénovations ce qui aide à équilibrer notre budget.

Les droits de mutation sont également un élément important.

Nous devons tenir compte de plusieurs facteurs et tenter de prévoir l'imprévisible. Nous avons été chanceux du côté température cette année faisant en sorte que nous n'avons pas eu de problèmes avec les infrastructures de la route. Seules quelques réparations mineures d'entretien ont été nécessaires.

Par souci de prudence, le conseil municipal devra s'interroger à savoir si l'on devrait ou non augmenter notre fonds de réserve (présentement fixé à 100 000 \$) compte tenu de l'importance et de la volatilité des recettes associées aux droits de mutation (sensible aux conditions économiques) Le relèvement du montant actuel de cette réserve pourrait nous donner plus de flexibilité pour éviter un choc tarifaire (lire hausse subite de taxes) puisque les municipalités sont tenues par la loi de présenter un budget équilibré.

Un bilan plus élaboré vous sera présenté dans notre prochain journal du mois de décembre une fois le budget 2017 adopté.

Je vous souhaite à tous une belle saison d'automne et j'espère vous rencontrer lors de la séance d'information du 8 novembre prochain à l'Auberge Duchesnay.

Clément Gignac
Responsable des finances



938, De Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade G0X 2J0
Tél. : 418 325-2446 • Téléc.: 418 325-2455
Pierre Hélie, directeur général



www.grouplafrenieretracteurs.com



Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383



AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.
325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3
Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Martin Lavoie, directeur
Service de protection contre les incendies



La semaine de la prévention se tiendra du 9 au 15 octobre 2016.

Des exercices d'évacuation sont déjà prévus dans plusieurs édifices.
Les pompiers seront présents durant toute la semaine.

EXERCEZ-VOUS À ÉVACUER

Dans le pire des scénarios, vous avez moins de **trois minutes** pour sortir d'une maison en flammes.



En effet, la fumée peut envahir aussi rapidement votre demeure. Cela comprend le temps que l'avertisseur de fumée détecte la fumée, sonne et vous réveille, en plus du temps que vous prenez pour réagir. Il ne vous reste donc plus beaucoup de temps pour évacuer, parfois moins d'une minute.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES INCENDIES À LA MAISON

La négligence et l'imprudence peuvent causer des incendies à la maison.

La meilleure façon de prévenir un incendie consiste à adopter des comportements sécuritaires.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR ÉVITER UN INCENDIE?

Ne laissez jamais d'aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière;
Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture;
Entreposez les liquides inflammables, comme la peinture et les solvants, loin des sources de chaleur;
Entreposez À L'EXTÉRIEUR les réservoirs d'essence et de propane.

Si un incendie se déclare malgré tout...

Alertez sans délai les autres occupants;
Sortez de la maison sans perdre de temps;
Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.

Appelez le 9-1-1 une fois à l'extérieur.

Parce que ma famille me tient à cœur...

dans la nuit du 5 au 6 novembre, j'AVANCE L'HEURE



Faites comme moi!



Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier vous invite à venir nous rencontrer et à poser vos questions lors d'exercices d'évacuation, qui se dérouleront du 9 au 15 octobre. Les pompiers ont à cœur votre sécurité.



Un incendie peut survenir à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. C'est pourquoi une bonne préparation est primordiale. Prendre quelques minutes pour prévoir le pire peut faire la différence dans votre vie après un incendie.

L'entretien et la vérification périodique de vos équipements de sécurité incendie sont primordiaux pour sauver votre vie ainsi que la vie de votre famille lors d'un incendie.

Si vous possédez un extincteur, gardez-le dans un endroit visible, accessible à tous et assurez-vous de savoir l'utiliser. N'oubliez pas : un extincteur peut être utilisé sur un début d'incendie. Ne mettez jamais votre sécurité en jeu. Positionnez-vous entre la porte et le début d'incendie.

Préparez un plan d'évacuation de votre résidence avec vos enfants et discutez avec eux des comportements sécuritaires en cas d'incendie. Déterminez un point de rassemblement et assurez-vous que toute la famille le connaisse.

Une trousse d'urgence simple peut être conçue afin d'amoinrir le fardeau d'un incendie. Cette trousse peut être laissée à un membre de votre famille ou à une personne de confiance.

Préparez-vous une liste de numéros et d'informations d'urgence que vous pourrez laisser chez un membre de votre famille ou une personne de confiance.

Cette liste peut contenir :

- Votre numéro de police d'assurance;
- Une liste téléphonique d'urgence (famille, assureur, garderie, école, employeur, etc.);
- Une liste de vos médicaments et prescriptions;
- Des photos ou une vidéo de vos biens (ceci vous aidera grandement lors de la réclamation à votre assureur);
- Des photocopies de vos cartes d'identité (assurance maladie, permis de conduire, etc.);
- Toutes informations ou tous documents qui pourraient vous être utiles à la suite d'un incendie à la maison.

C'EST DANS LA CUISINE QUE ÇA SE PASSE!

Toutes les années, les statistiques ne démentent pas, les feux de cuisson trônent toujours au sommet des causes d'incendies dans les habitations. Dans la plupart des incendies causés par des appareils de cuisson, la friture d'aliments est en cause.

Soyez vigilants pour votre propre sécurité et celle de vos proches en choisissant une conduite sécuritaire lorsque vous cuisinez.

CONSEILS:

- Utilisez une friteuse homologuée CSA munie d'un thermostat;
- Utilisez l'élément dont le diamètre est similaire à celui du récipient;
- Orientez les poignées des chaudrons vers l'intérieur de la cuisinière.

SI UN FEU DE CUISSON SE PRODUIT, VOUS DEVEZ :

- Utiliser des mitaines à four afin d'éviter des brûlures et, si possible, placer le couvercle sur le récipient pour éteindre le feu;
- Fermer les éléments chauffants et la hotte de cuisine;
- Composer le 9-1-1 même si le feu semble éteint.

À NE PAS FAIRE :

- Transporter un récipient dont le contenu est en flammes;
- Jeter de l'eau sur un récipient d'huile en feu.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies, les citoyens peuvent communiquer avec le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 418 875-4748.

Isabelle Couture,



Mot de la Directrice générale



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL!

Chers citoyens et citoyennes,

Depuis quelques années, nous songeons à organiser un Concours pour la période des Fêtes afin d'embellir et d'égayer la route qui cerne le lac, soit le chemin Thomas-Maher.

Pour ce faire, vous devez vous inscrire auprès de la Ville, faire des décorations de Noël près de votre entrée en bordure du chemin Thomas-Maher et nous transmettre une photo par courriel au bureau de la Ville au plus tard le 24 décembre 2016.

Durant la dernière semaine de décembre, nous ferons le tour des propriétés qui se seront inscrites au concours et prendrons d'autres photographies (la neige magnifie parfois les décorations en place), afin de déterminer un gagnant qui se verra décerner le **Prix de la féerie de Noël**.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre à ce concours qui pourrait devenir un événement traditionnel au fil des années.

La magie de Noël opère toujours autant, chez les petits comme les grands. Faites participer les enfants, servez-vous de leur imagination débordante et créez des décors différents.

Dans un autre ordre d'idées, je vous rappelle que le nouveau site web de la Ville est maintenant en ligne et que nous avons ajouté les évaluations municipales. Pour pouvoir consulter les évaluations, vous devez vous rendre dans RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — ÉVALUATION — CONTRIBUABLES et indiquer l'adresse que vous désirez consulter.

Si vous éprouvez des difficultés, vous n'aurez qu'à communiquer avec nous et nous vous indiquerons la procédure à suivre.

À tous, je souhaite un bel automne. Profitez des belles couleurs de cette saison et faites provision de la belle température qui nous est encore offerte en cadeau.

Vivian Viviers, directrice générale.





CONSTRUCTIONS BEAUBOIS

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**



- ✓ Vaste expérience
- ✓ Travaux garantis
- ✓ Service incomparable
- ✓ Professionalisme reconnu
- ✓ Réalisations de qualité

constructions**beaubois.com**

418 871-8884

IGA SOURCES

Alain Gagné
Propriétaire

3375, rue de l'Hétrière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Fossambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A3
T 418.872.4113 poste 102 C 418.575.2217 F 418.872.8411	T 418.875.1608 C 418.575.2217 F 418.875.4784	T 418.627.0660 C 418.575.2217 F 418.627.2158	T 418.628-2511 C 418.575.2217 F 418.628-7125

igadessources@bellnet.ca

RR Raymond Robitaille
Excavation inc.

À votre service
depuis 1947

- Excavation - Terrassement - Transport
- Sable - Gravier - Terre
- Déneigement - Démolition
- Location de machineries
- Aqueduc - Égout - Routes
- Chemins forestiers
- Installation de systèmes septiques
- Blofiltr

Ecoflo RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL ENVIRONNEMENTAL
ESTIMATION GRATUITE BIONEST

54, Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 0J1

Fax : 418 875-1833

E-mail : robexcav@bell.net
www.optilog.com/raymondrobitaille

Saint-Raymond
418 337-3335

Sans frais : 1 877 507-2234

Tél. : 418 875-2234

RECQ : 2171-2062-69

plomberie
Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894

Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Le MRC Express



Décisions des conseils de la MRC du 24 août et
21 septembre 2016

— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE —

Certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé

Onze certificats de conformité ont été adoptés; quatre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, un à Lac-Beauport, Lac-Delage et Sainte-Brigitte-de-Laval, ainsi que quatre à Stoneham-et-Tewkesbury. [Lire la suite.](#)

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

En lien avec le processus de révision du PMAD par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la MRC a demandé à avoir des précisions supplémentaires. [Lire la suite.](#)

Identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité

M. Nicolas Talbot, coordonnateur à l'aménagement du territoire à la MRC de La Jacques-Cartier, a été nommé pour siéger au comité de travail devant sélectionner le consultant et suivre la réalisation des travaux en lien avec l'identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité sur le territoire de la CMQ.

Gestion foncière et gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État

La MRC a reconduit son entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'Exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État. [Lire la suite.](#)

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Le rapport annuel 2015-2016 lié à l'Entente délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a été adopté.

— DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE —

Partenaires naturels des événements d'ici

Seulement au cours des mois d'août et septembre, la MRC de La Jacques-Cartier a été un partenaire naturel de quatre événements; la *Cool Dad Race*, la 11^e édition du 24 heures du Lac Archibald, le Mondial AcrobatX, ainsi que le Festival XTERRA. [Lire la suite.](#)

Politique d'investissement du Fonds local d'investissement (FLI)

Les nouvelles modalités d'utilisation du FLI provenant du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été adoptées.

Gestion des fonds

Maintenant que la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier est officiellement créée et fonctionnelle, le conseil de la MRC a délégué la prise de décision et de gestion des fonds Jeunes promoteurs, Fonds local d'investissement, Économie sociale, Enveloppe touristique et Soutien aux projets structurants au conseil d'administration de la SDE.

CULTURE

Entente de développement culturel

L'entente de développement culturel, une entente entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications, a été renouvelée. [Lire la suite.](#)

Fonds culturel

Un fonds culturel a été créé afin de permettre la réalisation de projets locaux qui ne sont pas admissibles aux ententes de développement culturel. [Lire la suite.](#)

Circuit culturel et touristique automnal

Le prototype d'une structure a été présenté aux membres du conseil. Toutes les stations proposeront un contenu sonore bilingue. [Lire la suite.](#)

Rendez-vous culturel des jeunes de La Jacques-Cartier 2016

C'est le 20 juillet dernier à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier que plus de 100 jeunes provenant de cinq camps de jour de la MRC ont pu s'initier à différentes pratiques culturelles et artistiques.

Enquêtes orales en patrimoine

De courtes capsules thématiques présentant le récit de dix aînés ayant vécu dans la région de La Jacques-Cartier seront réalisées. [Lire la suite.](#)

Rencontre d'information et d'échange sur la culture

Deux projets communs à l'échelle régionale ont été proposés par les intervenants culturels de la MRC lors de cette rencontre tenue le 14 juin dernier, soit celui d'organiser un événement culturel itinérant et celui de mettre en oeuvre des campagnes publicitaires communes, notamment pour les différents marchés de Noël.

Table sectorielle culture

Les invitations à siéger à la table sectorielle ont été envoyées à divers organismes du territoire. Les personnes intéressées ont jusqu'au 12 octobre pour manifester leur intérêt. [Lire la suite.](#)

TRANSPORT

Transport collectif - Appel d'offres public

À la suite d'un appel d'offres public, c'est la compagnie Intercar qui assurera le transport collectif dans la région pour les cinq prochaines années, et ce, dès le 1er février prochain. Rappelons que le contrat avec le transporteur actuel, Autobus Auger, vient à échéance le 31 janvier prochain.

Transport collectif - Compétence

La MRC de La Jacques-Cartier a annoncé son intention de déclarer compétence en matière de transport collectif pour une période de cinq ans afin de confirmer le partage des rôles déjà en place depuis plusieurs années.

COMMUNICATION

Cahier spécial - Journal *Nouvelles économiques*

Un cahier spécial visant à mettre en valeur l'économie de la région de La Jacques-Cartier sera réalisé dans l'édition de novembre du journal tiré à 11 000 exemplaires, *Nouvelles économiques*.

Cahier spécial - Journal *Courrier de Portneuf*

Dans la même optique de mise en valeur du territoire, la MRC de La Jacques-Cartier a confirmé sa participation au cahier spécial de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui paraîtra dans l'édition du 28 septembre du *Courrier de Portneuf*.

Campagne publicitaire commune sur les marchés de Noël dans La Jacques-Cartier

Une campagne publicitaire d'envergure sera mise en oeuvre dans divers médias, dont la station de radio WKND, afin de promouvoir les cinq marchés de Noël ayant lieu sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier.

SÉCURITÉ INCENDIE

Caserne satellite à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Le conseil de la MRC appuie publiquement la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier dans son projet de caserne satellite à Lac -Saint-Joseph. Rappelons que la construction de cette caserne s'avère essentielle et fait partie du plan d'action du schéma de couverture de risques de la MRC.

Utilisation du gyrophare vert par les pompiers de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Le conseil de la MRC appuie la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier dans ses démarches auprès du ministère de la Sécurité publique pour l'adoption d'un décret permettant aux pompiers volontaires d'utiliser un gyrophare vert pour se rendre sur les lieux d'une urgence. Cette mesure permettrait de diminuer le temps de mobilisation des pompiers en plus de pallier temporairement aux contraintes de circulation.

ENVIRONNEMENT

Conversation des milieux humides

La MRC a octroyé un montant de 3 000 \$ à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) pour la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation volontaire des milieux humides inclus dans un corridor écologique et une zone tampon reliant la réserve écologique de Tantaré au Parc national de la Jacques-Cartier.

Parc linéaire en bordure de la rivière Jacques-Cartier

Une aide financière de 1 500 \$ a été accordée à la CBJC afin de réaliser le plan de travail du projet de création d'un parc linéaire en bordure de la rivière Jacques-Cartier. [Lire la suite.](#)

EN BREF

Vélopediste Jacques-Cartier/Portneuf

La MRC de La Jacques-Cartier a à nouveau reconduit sa participation financière à la Vélopediste Jacques-Cartier/Portneuf.

Programme RénoRégion

La Société d'habitation du Québec a confirmé à la MRC une aide financière de 48 000 \$ dans le cadre de l'application du programme RénoRégion. [Lire la suite.](#)

À SURVEILLER

Conseil de la MRC - 19 octobre 2016

À 19h, les citoyens et toute autre personne intéressée sont invités à assister à la séance régulière du conseil de la MRC. [Plus de détails ici.](#)

Halloween - 31 octobre 2016

À Shannon, les participants pourront immortaliser le moment à l'aide d'une cabine photographique, gracieuseté de la MRC de La Jacques-Cartier via son partenariat avec la Municipalité de Shannon dans le cadre de l'Événement Découverte. [Plus de détails ici.](#)

Concours La carte de Noël régionale 2016 - 10 novembre 2016

C'est le 10 novembre prochain à Saint-Gabriel-de-Valcartier que l'oeuvre illustrant la carte de Noël de la MRC sera désignée. Pour la première fois, des enfants d'une garderie souhaitant prendre part au concours auront droit à une activité spécialement pour eux en après-midi. [Plus de détails ici.](#)

MRC de La Jacques-Cartier
60, rue Saint-Patrick
Shannon (Québec) G0A 4N0
Tél. : 418 844-2160 | Téléc. : 418 844-2664
mrc.lajacquescartier.qc.ca | mrcjc@mrc.lajacquescartier.qc.ca

L'Halloween en toute Sûreté!



31 octobre 2012

La soirée d'Halloween débutera dans quelques heures. Comme à chaque année, des centaines d'enfants déambuleront dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La Sûreté du Québec, en partenariat avec la Société d'assurance automobile du Québec, tient à rappeler que la sécurité des enfants est une priorité et invite les parents à transmettre les consignes de sécurité qui suivent à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois
- Faire inspecter les bonbons par les parents avant de les consommer

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ces derniers doivent donc être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de l'Halloween.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous de belles festivités d'Halloween.





*Votre notaire,
un partenaire de confiance !*

Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net



Olivier Juneau-Boilard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net

UN TESTAMENT, POURQUOI ?

Un testament ne fait pas mourir. Il vous donne plutôt la tranquillité d'esprit de savoir que, au moment où votre décès attristera les gens que vous aimez, vous aurez tout prévu pour leur éviter des problèmes et pour faciliter leurs bonnes relations.

En l'absence de testament, c'est la loi qui déterminera vos héritiers et la part de chacun d'eux.

Ne laissez pas la loi choisir vos héritiers à votre place. Établissez clairement vos dernières volontés.



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 875-1671
Sans frais : 418 254-8924
www.boilardrenaud.com

Siège social - Saint-Raymond

Places d'affaires

- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Val-Bélair
- Cap-Santé
- Pont-Rouge

RÉSERVEZ MAINTENANT

votre place pour votre prochain
Remisage extérieur
de bateaux et de pontons



**PRIX
COMPÉTITIFS**



En plus du service habituel de remisage de motomarines, Spyder et autres véhicules récréatifs.

Paiement en 6 versements SANS FRAIS

*Contactez-nous pour plus d'informations
Un travail professionnel et garanti !*

DION
MOTO
ST-RAYMOND

Nous offrons
le nettoyage et
l'emballage «Shrink»
directement
sur place.



840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-2776

WWW.DIONMOTO.COM



Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE



DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel
418 951-3944
info@acaciadesign.ca
www.acaciadesign.ca



Venez danser le **ZUMBA** avec
Jacinthe Lacroix, formée au *Studio
de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme
d'entraînement physique
combinant des éléments
d'AÉROBIE et de DANSES
LATINES, le tout sur de la
MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE
MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!





ÉRIC CAIRE
Député de La Peltrie

5121, boulevard Chauveau Ouest
bureau #201
Québec (Québec) G2E 5A6
418 877-5260

ecaire-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca

Mon bureau de circonscription au service des aînés de La Peltrie

En dépit des moyens déployés par les ministères et les organismes publics pour mieux communiquer avec la clientèle, il est parfois difficile de joindre la bonne personne ou d'obtenir une réponse claire à une question simple. Mon équipe du bureau de circonscription et moi en sommes très conscients, ayant eu à intervenir au nom de plusieurs centaines de citoyens au cours des dix dernières années.

Comme pour ce retraité qui avait perdu son médecin de famille et qui peinait à en trouver un autre ; ou ce couple d'aînés qui souhaitaient des précisions sur leur situation fiscale, afin d'obtenir le crédit d'impôt pour aidant naturel ; ou encore cette dame âgée à mobilité réduite dont la facturation pour l'électricité ne correspondait pas à sa consommation et qui n'arrivait pas à se faire entendre chez Hydro-Québec. Voilà quelques exemples de tracasseries administratives et de détails bureaucratiques qui empoisonnent le quotidien des gens, notamment celui des aînés, et qu'on voudrait pouvoir régler efficacement et promptement.

Si vous vivez une situation similaire à celles que je viens d'évoquer, je vous invite à communiquer avec mon bureau de circonscription ; les membres de mon équipe disposent de l'expertise et des outils pour vous accompagner dans vos démarches auprès des ministères et organismes publics afin que vous puissiez bénéficier des services auxquels vous avez droit.

Éric Caire

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
Racine Inc.
Entrepreneur Général

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : 418.872.5111 • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

Finition intérieure et extérieure •
Construction et rénovation •
Salle de bain et cuisine •
Finition de sous-sol •
Garage et remise •
Portes et fenêtres •
Patio •

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA

À VENDRE

Bateau Super Air Nautique G25, 2013, 160 hrs
Élévateur 10 000 livres, moteur et panneau solaire.

Contactez Sylviane Cloutier 418-558-5982



Chalet à louer

à l'année ou pour la période estivale, avec accès au lac.

Pour informations, contactez Huguette au 418-656-6192.

Si vous désirez placer une petite annonce, communiquez avec nous et il nous fera plaisir de la publier gratuitement.

Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin
418 265-0205 ou juliecantin@oricom.ca

BINGO

À Fossambault-sur-le-Lac
Au centre communautaire du
Domaine de la Rivière-aux-Pins.

Tous les vendredis soirs à 19h30

Les prix varient selon l'assistance puisque
tous les profits sont redistribués.

Alarme

Logitech plus



ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.

Électricien en sus

**Pour information
418-658-5756**

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier





1048, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0B4
Téléphone: 418-875-3355
Télécopieur: 418-875-0444
Courriel: info@villelacstjoseph.com
Site web: www.villelacstjoseph.com



Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

Calendrier des activités

17 octobre 2016—19h30	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
31 octobre	HALLOWEEN	
6 novembre	Avancer l'heure dans la nuit du 5 au 6 novembre	
8 novembre 2016 19h30	Rencontre avec citoyens	Auberge Duchesnay
21 novembre 2016—19h30	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
19 décembre 2016—19h30	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
23 décembre au 3 janvier	Vacances des Fêtes	BUREAU FERMÉ

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Michel Croteau

Maire de
Lac-Saint-Joseph



Sylviane Cloutier

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier

District #2
Nos. civiques
134 à 262



Diane Guérard

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Claude Lessard

District #4
Nos. civiques
390 à 522



Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac

District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194

Photo : Benoit Camirand



RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

